



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liège, le 19 février 2025

Résultats de la phase 3 du Biomonitoring Humain Wallon: des données inédites sur l'exposition aux substances chimiques des wallon.ne.s âgé.e.s entre 40 et 59 ans, comparées à d'autres catégories d'âges. La présence de polluants persistants dans l'ensemble de la population confirmée.

Un consortium scientifique vient de publier les résultats de la 3^e phase du programme BMH-Wal (Biomonitoring Humain Wallon), une étude d'envergure visant à mieux connaître l'exposition de la population wallonne aux substances chimiques et aux polluants présents dans l'environnement, l'eau, l'alimentation, les produits de la vie quotidienne... Ces données, essentielles pour la surveillance sanitaire et environnementale, révèlent la présence de substances chimiques dans l'organisme des Wallons. Celles-ci sont globalement similaires voire inférieures aux moyennes européennes et viennent à l'appui des décisions d'interdiction récentes (ou à venir).

Le projet BMH-Wal, soutenu par le Gouvernement Wallon, est mené sous la coordination de l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP), en collaboration avec plusieurs institutions de recherche, dont le Centre Hospitalier Universitaire de Liège (CHU-Liège), l'Université Catholique de Louvain (UCLouvain), les Cliniques Universitaires Saint-Luc (CUSL) et Sciensano. L'objectif principal est de quantifier l'imprégnation chimique des Wallons afin de mieux comprendre leur exposition aux substances potentiellement toxiques.

A ce jour, l'étude s'est déroulée en **trois phases successives**, ciblant différentes tranches d'âge de la population :

Phase 1 (2019-2020) : nouveau-nés, adolescents de 12-19 ans et adultes de 20-39 ans

Phase 2 (2020-2021) : enfants de 3-5 ans et de 6-11 ans

Phase 3 (2023) : adultes de 40-59 ans

L'effectif visé de 300 participants a été atteint pour la phase 3 puisque 302 adultes de 40-59 ans ont pris part à la campagne. Ainsi, depuis son lancement en 2019, 1 732 Wallons et Wallonnes ont, au total, participé au programme BMH-Wal.

Les échantillons ont été recueillis dans des maternités, écoles et institutions publiques, et analysés pour déterminer la présence dans le corps des Wallons de divers polluants.

Les chercheurs de l'ISSeP ont recherché jusqu'à 80 substances chimiques dans le sang et l'urine des participants, parmi lesquelles : des métaux dont le plomb, le mercure, le cadmium, l'arsenic, des pesticides dont le glyphosate, les pyréthriinoïdes, les organophosphorés, des plastifiants tels que les bisphénols, des HAPs et des polluants persistants dont les PCBs et les PFAS.

La phase 3 de l'étude révèle plusieurs tendances pour les Wallons de 40 à 59 ans :

Les niveaux de polluants constatés en Wallonie sont du même ordre que ceux observés dans d'autres pays européens, voire inférieurs pour les substances chimiques pour lesquelles il y a eu, ces dernières années, des restrictions au niveau belge et/ou européen comme les PFAS (PFOA et PFOS), le glyphosate, le chlorpyrifos, le bisphénol A ou encore certains organochlorés. Le programme BMH-Wal permet donc de mettre en évidence que les restrictions réglementaires permettent de réduire efficacement les concentrations en polluants dans le corps des Wallon.ne.s.

Les enfants sont plus imprégnés en certains polluants comme les pesticides, les HAPs, les bisphénols et plusieurs métaux lourds en comparaison aux adultes, probablement en raison de leur alimentation et de leurs comportements, comme le fait de porter leurs mains à leur bouche plus fréquemment.

Les adultes sont davantage imprégnés que les plus jeunes par des substances connues pour être persistantes et qui s'accumulent dans l'organisme avec l'âge, notamment les PCBs, les pesticides organochlorés, certains métaux (plomb, cadmium) et les PFAS.

Compte tenu des taux observés, des risques pour la santé ne peuvent pas être écartés concernant le plomb, le mercure, le cadmium et les PFAS chez les adultes wallons de 40 à 59 ans. Il conviendrait de suivre la situation et de diminuer l'exposition des Wallon.ne.s à ces substances.

Des conseils généraux pour limiter l'exposition aux polluants ainsi que des conseils spécifiques par substance ont été promulgués aux participants et sont applicables à tous les wallon.ne.s. Le document est consultable ici : https://www.issep.be/wp-content/uploads/conseils_eviter_exposition.pdf

Et maintenant ?

La phase 4 de BMH-Wal est déjà amorcée. D'autres polluants rencontrés dans l'environnement, présents dans nos milieux de vie, dans notre alimentation, seront analysés dans les échantillons biologiques récoltés durant les 3 premières phases.

Une analyse statistique des nombreuses données collectées auprès des participants via un questionnaire pour les trois premières phases du programme BMH-Wal a été réalisée en vue de rechercher l'influence de facteurs socioéconomiques, du type d'environnement (urbain, agricole, rural), de comportements, etc. Les résultats seront publiés très prochainement.

L'ISSeP a intégré le projet Européen PARC d'évaluation des risques liés aux substances chimiques et mène, dans le cadre de ce projet PARC, un nouveau biomonitoring qui cible des Wallon.ne.s âgés de 18 à 39 ans. Les résultats de ce biomonitoring pourront être comparés avec les résultats obtenus 6 ans auparavant lors de la phase 1 de BMH-Wal pour des Wallon.ne.s d'âge similaire. Les inscriptions pour cette étude sont actuellement ouvertes.

Yves Coppieters, Ministre de l'Environnement : *« Ces résultats confirment une réalité à laquelle nous devons faire face : la présence de polluants dans notre environnement et, par conséquent, dans l'organisme des Wallonnes et des Wallons. Si ces imprégnations restent comparables à celles observées ailleurs en Europe et que certaines mesures ont déjà montré leur efficacité, ce constat nous invite à aller plus loin. Mieux connaître notre environnement, c'est mieux protéger notre santé. C'est en nous basant sur ces données scientifiques que nous pourrons prendre les décisions les plus justes en matière de régulation et d'interdiction de substances dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des produits de consommation et de l'alimentation. Notre responsabilité est de limiter au maximum l'exposition aux polluants, et nous poursuivrons nos efforts en ce sens. »*

CONTACTS PRESSE :

ISSeP – Fabrice Terlonge – f.terlonge@issep.be - GSM : 0495 54 53 54

Porte-parole d'Yves Coppieters – Jérôme Hardy - jerome.hardy@gov.wallonie.be – GSM : 0497 54.02.51